

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix neuf, le huit avril à 19 h 00, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. Thierry FALCONNET, Maire.

\*\*\*\*\*

### ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Thierry FALCONNET - Mme Brigitte POPARD - M. Patrick AUDARD - Mme Joëlle BOILEAU - M. Bernard BUIGUES - Mme Marie-Paule CROS - M. Ludovic RAILLARD - Mme Christiane JACQUOT - M. Jean-Jacques BERNARD - M. Nouredine ACHERIA - Mme Anne-Marie PIGERON - M. Martino AMODEO - M. Jean-Dominique BAGNARD - Mme Claudine DAL MOLIN - M. Jean-François BUIGUES - Mme Christine BUCHALET - M. Dominique MICHEL - Mme Aziza AGLAGAL - Mme Elise MARTIN - Mme Sandrine RICHARD - M. Yves-Marie BRUGNOT - Mme Caroline CARLIER - M. Sylvain BLANDIN - M. Saïd FOUAD - Mme Jamila DE LA TOUR D'AUVERGNE

### EXCUSÉS REPRÉSENTÉS :

M. Jean ESMONIN donne pouvoir à Mme Sandrine RICHARD  
M. Jean VIGREUX donne pouvoir à M. Thierry FALCONNET  
Mme Saliha M'PIAYI donne pouvoir à M. Dominique MICHEL  
Mme Aurélie FERRARI donne pouvoir à Mme Brigitte POPARD

### ABSENTS / EXCUSÉS :

Mme Yolanda MARINO - M. Philippe CHERIN - M. Gilles RENAUD - Mme Nelly GODDE

## VŒU DE SOUTIEN À L'APPEL DU MOUVEMENT DES COQUELICOTS

*Vœu présenté par le groupe Socialistes, Ecologistes, Radicaux et Républicains de Progrès (SERRP) avec Europe Ecologie Les Verts Côte-d'Or.*

Chenôve soutient l'Appel des Coquelicots !

L'Appel des Coquelicots a été lancé en 2018 par l'association « Nous voulons des Coquelicots » qui dresse un constat plus qu'alarmant sur la qualité de l'air, des sols et de la biodiversité dans notre pays avec un facteur plus qu'aggravant : les pesticides.

À Chenôve, en 2009, nous avons été la première commune de l'agglomération à proscrire l'utilisation des produits phytosanitaires chimiques pour l'entretien de nos espaces verts sans attendre les réglementations aujourd'hui en vigueur.

Des centaines d'études parues dans les plus grandes revue scientifiques, celles non financées par les lobbys, démontrent les dangers des pesticides pour l'homme et l'environnement. Ces résultats sont sans appel : explosion des maladies chroniques, cancers, troubles psychomoteurs chez les enfants et malformations à la naissance d'une part ; déclin massif de la biodiversité et pollution des eaux, d'autre part.

Les pesticides de synthèse ne peuvent plus être une réponse appropriée au modèle de développement de nos sociétés qui doit être durable. L'enjeu est désormais d'offrir des solutions protectrices pour notre santé, les écosystèmes et rémunératrices pour nos agriculteurs et nos paysans.

Les professionnels sont, en effet, pris au piège d'un système où les fabricants imposent leurs lois, sont les premières victimes des pesticides (agriculteurs, ouvriers agricoles, épandeurs, employés de l'industrie agro-alimentaire, techniciens testant les pesticides, ouvriers de l'industrie de production et de stockage...). A ce titre, nous déplorons que le

gouvernement ne souhaite toujours pas légiférer pour l'interdiction de certaines molécules dangereuses, comme le glyphosate.

En l'absence d'un véritable fonds d'indemnisation des victimes des pesticides, ce sont les agriculteurs qui financent eux-mêmes la prise en charge des victimes. Les fabricants, eux, sont exempts de toute participation financière tandis que les drames et les décès s'accumulent.

Pourtant, la population est prête et aspire à une transition écologique de l'agriculture et de l'alimentation car les alternatives aux pesticides existent. C'est le sens des rassemblements réguliers du mouvement « Nous voulons des Coquelicots » ici comme partout en France.

Conscients des risques liés à l'usage des pesticides, en lien étroit avec la dynamique impulsée par Dijon Métropole, nous avons décidé d'agir : reconquête de la nature en ville, transition écologique de l'agriculture, engagement vers l'autosuffisance alimentaire pour 2030.

Au terme de la semaine nationale pour les alternatives aux pesticides, dans la droite lignée de sa politique volontariste dans ce domaine, le Conseil municipal de Chenôve choisit de cultiver l'avenir et de rejoindre l'Appel des coquelicots qui demande l'interdiction de tous les pesticides de synthèse dans une logique de santé publique pour nos administrés, pour les personnels communaux, mais aussi dans une logique de préservation des ressources naturelles et de la biodiversité urbaine.

Considérant que :

- Les études scientifiques indépendantes ne font qu'alerter sur la dangerosité des substances chimiques que sont les pesticides de synthèse pour la santé et la biodiversité.
- La ville de Chenôve a mis en place une politique volontariste en matière de développement durable dans le cadre de l'entretien de ses espaces verts et au travers de l'arrêté du Maire en date du 8 avril 2019 pour l'interdiction de l'utilisation des glyphosates pour faire de la commune un territoire « Zéro phyto »
- Les professionnels ayant subi les nuisances de ces produits chimiques doivent obtenir réparation auprès des industries

Réuni en séance le 8 avril 2019, le Conseil municipal de la ville de Chenôve :

- soutient l'Appel des Coquelicots demandant l'interdiction de tous les pesticides de synthèse
- soutient les victimes de maladies professionnelles et demande des mesures visant la réparation intégrale de leur préjudice
- demande au gouvernement et au parlement français d'accélérer les mesures d'accompagnement des agriculteurs dans la mutation de leurs modèles de production agricoles afin de permettre à la fois une juste rémunération de leur travail et une sortie rapide et effective des pesticides de synthèse.

**Il est proposé au Conseil Municipal :**

**ARTICLE UNIQUE : D'approuver le vœu de soutien à l'Appel du mouvement des Coquelicots.**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve A L'UNANIMITE ces propositions par :

**VOTES**  
29 POUR